Image not found or type unknown

Ecole et transport en bus

Par **lila2014**, le **20/09/2016** à **21:40**

Bonjour,

Ma fille doit rentrer à l'école l'année prochaine. L'école de ma commune ne dispose pas de cantine et du fait ils emmènent les enfants (de la maternelle au CM2) en bus jusqu'à une autre commune pour la restauration.
Suis je en droit de refuser le transport en bus de ma fille? Est ce un motif légitime pour demander une dérogation scolaire?
Pour la petite histoire, il y a moins d'un an les bus scolaires se sont rentrer dedans faisant 14 blessés légers...
Merci de votre aide

Par **Lag0**, le **21/09/2016** à **07:39**

Bonjour,
Je suppose que la cantine n'est pas obligatoire, si ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés